

PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme et de l'aménagement

Affaire suivie par Carine CEDELLE Tél. 05-55-44-18-76

Mèl: carine.cedelle@hautevienne.gouv.fr

Limoges, le 1 9 DEC. 2012

Extrait de décision de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 18 décembre 2012, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation, à la SA espace vert du Limousin, dont le siège social est situé 41, rue Auguste Comte 87020 LIMOGES, représentée par, M. Pierre BILBEAU, directeur général de « Natéa Agriculture » et de ses filiales, de procéder à l'extension de 561 m² de la surface de vente du magasin "Gamm vert" exploité sur la route de Limoges, lieu-dit "Les Fieux", sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche, pour porter sa surface de vente totale à 1 644 m².

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Saint-Yrieix-la-Perche.

Pour le Préfet,

POUR LE PRÉFET, L<u>E DIRECTE</u>UR DÉLÉGU**É**,

Gérard JOURERT